



Bulletin municipal

CHEMILLY

Année 2018



SOMMAIRE

	Page
Le mot du Maire	3
Budget 2018	4
Visite du sous préfet	5
Réalisations 2018	6
Pont des Foucauds	7
Sécheresse Ressources en eau.....	8
Réserve naturelle du Val d'Allier	9
Centre Social l'Escale	10-11
Ecole « Les Sarments d'Or »	12-13
Fleurissement	14
C.C.A.S.– Etat civil	15
Calendrier des manifestations	16
Association Sportive Nord Vignoble	17
Comité des fêtes	18
Commémoration du 11 novembre	19
Art Culture et Patrimoine de Chemilly	20
CAP'S - Chemin de St Jacques et Grande Traversée du Massif Central	21
Amicale laïque	22
Section Judo - Présidents associations	23
Club Bel Automne	24
SICTOM	25
Les Sapeurs pompiers	26
Naissance dans la Réserve	27
Informations utiles	28

Le mot du maire



Cette année 2018 nous a permis de concrétiser diverses réalisations programmées de longue date. Il nous a fallu composer avec les études de marché, les devis, les demandes de subvention, etc., pour qu'enfin ces travaux conséquents pour notre commune voient le jour. Tout d'abord, suite aux travaux d'assainissement, l'enrobé de la place a dû être refait.

Comme annoncé, la création du parking de l'école a été réalisé pour la sécurité de tous, pendant les vacances scolaires d'été. En effet, l'ancienne entrée devenait trop dangereuse par rapport à la route des vignes aux heures où la circulation abondante perturbait le stationnement et le passage des piétons. Je renouvelle mes remerciements aux deux familles qui ont bien voulu vendre une partie de leur terrain pour ce nouvel aménagement.

Cet automne, le pont des Foucauds a fait peau neuve. Trois mois de travaux qui ont sans doute gêné certains riverains obligés de faire un détour. Quand on voit le résultat de la rénovation, on ne peut que se féliciter de cette belle réalisation.

Ensuite, pour le cimetière, huit nouveaux emplacements ainsi que quatre cavurnes ont été installés dans l'espace funéraire. Le mur de façade vétuste a aussi été rénové.

Enfin, les diverses formalités concernant le futur lotissement avancent. L'acquisition des terrains devrait se faire prochainement par l'intermédiaire de la Société d'Équipement de l'Auvergne (SEAu). Les fouilles archéologiques ont été effectuées par la Direction Régionale des Affaires Culturelles (DRAC). A l'issue de celles-ci, la contrainte archéologique a été levée et les travaux d'aménagement pourront être réalisés. La vente des premiers lots devrait se faire courant 2019. Vous pouvez d'ores et déjà en faire la publicité.

En cette fin d'année, je formule une pensée pour celles et ceux qui ont subi la maladie, le deuil, pour les personnes âgées dans la solitude. Je leur exprime toute ma sympathie.

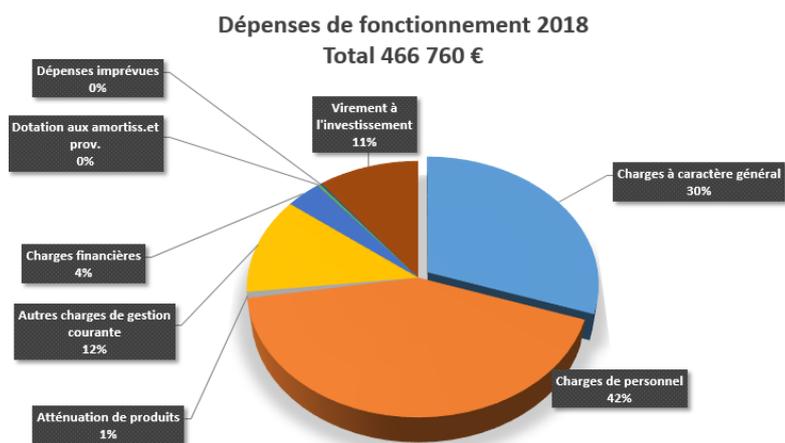
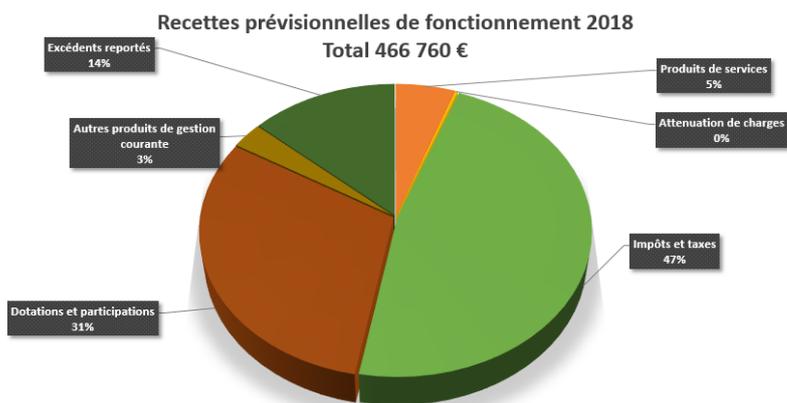
Je présente mes vœux de santé, de paix et de joie pour toutes les familles chemillysoises. Avec le conseil municipal, ainsi que l'ensemble du personnel communal, je vous adresse nos meilleurs vœux pour cette nouvelle année. Enfin, j'ai le plaisir de vous inviter à la réception des vœux

le dimanche 6 janvier 2019
à 11 heures à salle polyvalente de Chemilly.

Le Maire
Lionel RIBOULET.

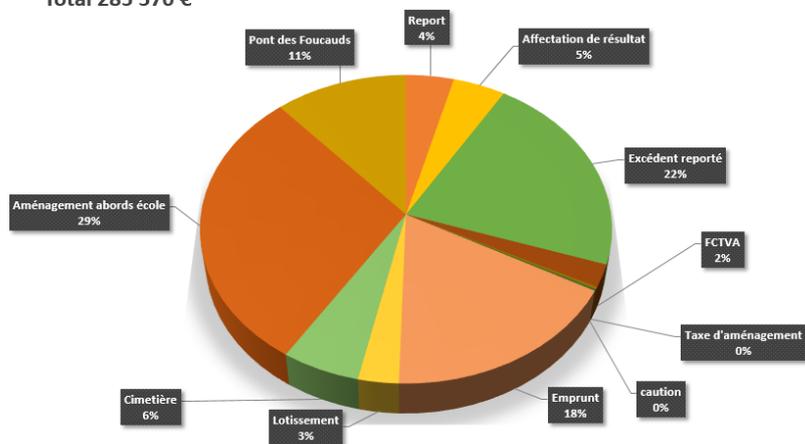
BUDGET 2018

Fonctionnement

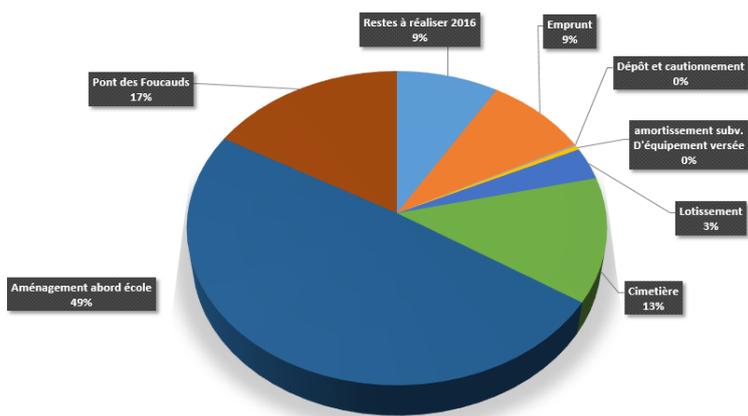


Investissement

Recettes prévisionnelles 2018
Total 285 570 €



Dépenses prévisionnelles d'investissement 2018
Total 285 570 €



LE SOUS-PREFET EN VISITE

Le secrétaire général de la préfecture, Dominique Shuffenecker, a été reçu en mairie de Chemilly le 10 août, dans le cadre d'une découverte des communes de l'arrondissement. C'est, en compagnie de quelques élus disponibles en cette période estivale, que Lionel Riboulet, maire, a accueilli le secrétaire général.

Dominique Shuffenecker a présenté ses fonctions souvent mal connues des élus et du public en général. Le secrétaire général, rappelle qu'il s'occupe de la gestion interne de la préfecture, assure l'intérim en cas d'absence du préfet, coordonne les différents services de la préfecture et les autres services de l'Etat.



Visite du pont des Foucauds avant travaux

Il est également sous-préfet de l'arrondissement du chef lieu du département. A ce titre, il anime et coordonne l'action des services de l'Etat pour la mise en œuvre des politiques nationales et communautaires, notamment en matière d'aménagement du territoire et du développement local.

S'appuyant sur l'ensemble des subventions allouées par l'Etat, il s'est rendu sur les lieux des projets en cours. A savoir, pour le parking de l'école le montant de la Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux (DETR) s'est élevé à 39 086 €, pour les travaux du cimetière 8 030 €, et pour la restauration du pont des Foucauds par le biais du Fonds de Soutien à l'Investissement Local (FSIL) 13 850 €.

Après, un tour d'horizon dans notre belle campagne, c'est aux Perrons, que nous avons pu exposer les attentes de la commune, concernant le dossier d'enrochement à prévoir dans le cadre de la mise à 2x2 voies de la RCEA.

Une présentation du futur lotissement a été effectuée sur plan et physiquement.



Les projets mis sur la table

Les élus ont abordé les difficultés financières que rencontrent des petites communes comme Chemilly.

Des projets ont été évoqués et des solutions ont été proposées par Monsieur le secrétaire général. Les élus ont particulièrement apprécié la démarche.

Cette visite fût l'occasion pour Dominique Shuffenecker, de réaffirmer son soutien et celui de l'Etat auprès des communes rurales.

REALISATIONS 2018

Aménagement et sécurité aux abords de l'école

Vu la dangerosité aux abords de l'école, la municipalité a décidé de créer un parking à l'arrière des bâtiments pour la sécurité de tous, enfants, parents, équipe pédagogique, employés, etc.

Monsieur Moreau et Madame Dupuis ont bien voulu nous vendre le terrain nécessaire à la réalisation de ce projet et nous les remercions. 27 places de stationnement ont été créées ainsi qu'un cheminement piéton sécurisé.

Conformément à la nouvelle réglementation relative à l'accessibilité aux personnes à mobilité réduite (PMR) des établissements recevant du public l'aménagement d'un chemin a été réalisé pour l'accès à la garderie, cantine et aux trois salles de classe.

Les abords de l'école ont été aménagés pour le confort des usagers :

Trottoirs et parvis, bancs, stationnement pour vélos, éclairage public, panneau d'affichage, poubelles.

Pour agrémenter cet aménagement une haie bocagère et des arbres seront plantés.

Le montant de ces travaux s'élève à 110 373 € HT. Nous avons sollicité et obtenu 80 % de subvention répartie entre le Département, l'Etat (DETR) et les amendes de police.



Cimetière

Le mur du cimetière tombait en décrépidité. Les cadettes étaient cassées. Il était nécessaire de redonner un coup de jeune à la façade. Nous en avons profité pour refaire également le mur de clôture de la poste. Ces travaux ont été confiés à BMC de Bressolles.

Colombarium

Le columbarium ne disposant plus de place disponible, une extension a été réalisée. Huit emplacements et quatre cavurnes ont été rajoutés. Pour se faire, quatre tombes ont été relevées.

Le coût total de ces travaux s'élève à 36 709 €, subventionné à hauteur de 55%.

Place de la mairie

Suite aux travaux d'assainissement, une remise en état de la place de notre village s'imposait. En effet, les travaux ayant occasionné des reprises partielles avec différents matériaux, le conseil a décidé d'uniformiser l'accès de la place avec un enrobé rouge.

La moitié du coût des travaux a été prise en charge par Moulins Communauté, le reste à charge de la commune est de 9 540 € TTC.



PONT DES FOUCAUDS



Avant

En 2011, après la restauration de l'église, classée Monument Historique, la commune a souhaité poursuivre avec celle du pont des Foucauds.

Ce pont fut construit en 1869 sur un chemin communal afin de franchir le ruisseau des Veines et de faciliter l'accès au château des Foucauds. Il fut à l'époque financé par une importante subvention de l'Etat et par des particuliers, notamment Messieurs Collas et Olivier.

Le ruisseau reçoit de nombreuses sources, dont certaines possèdent des cressonnières. Il a autrefois fait tourner les moulins de la Clef-sur-Besson, des Foucauds et des Chéreux. Il traverse la commune sur toute sa longueur et rejoint l'Allier au lieu-dit « Prends-y-Garde » en amont du pont du chemin de fer à Moulins.

Aujourd'hui, voie secondaire utilisée par les riverains, les agriculteurs et les services publics pour rejoindre la RD 2009, le pont dessert toujours le château des Foucauds et plusieurs lieux-dits. Il est situé sur le chemin de Saint-Jacques-en-Bourbonnais, et sur le récent tracé de la Grande Traversée du Massif Central. Il est un passage obligé pour les randonneurs qui souhaitent rejoindre la forêt de Moladier.

Cet ouvrage, large de 6,35 mètres, de type voûte maçonnée en pierres de taille, était très abîmé par le temps. Infiltrations et poussées de terre ont créé des désordres importants : décollement du bandeau de voûte, et destruction des murs en ailes... Fort de ce constat des travaux conséquents devaient être entrepris.

La commune tient à préserver son patrimoine en le rénovant dans les règles de l'art. Tout ce petit patrimoine contribue au charme de notre village.

Aussi, la municipalité en collaboration avec l'Association Art Culture et Patrimoine de Chemilly et la Fondation du Patrimoine a lancé une souscription qui a rapporté 1 200 €. Elle a permis d'obtenir une subvention de 4 600 € du club des mécènes de l'Allier. Le coût total de l'opération s'élève à 39 000 € HT, subventionné à 80 %.

L'entreprise LTA de Cusset, qui a été missionnée pour cette rénovation, a fait un travail remarquable. Le radier qui avait disparu a été refait. Au niveau des ailes, les pierres de taille qui avaient été descellées par les racines d'arbres et les crues, ont été remplacées. Les joints manquants de la voûte ont été refaits, des longrines en béton armé ont été coulées sur les reins de voûte pour empêcher que le pont ne s'écarte. L'enrobé a été refait et les gardes corps remplacés.



Après

Poème de remerciement à tous les mécènes

**« Je suis le petit pont des Foucauds,
Je ne possède qu'un seul arceau,
De bonnes gens veulent refaire mon ponceau
Pour les remercier, mille perles d'eau
Quelques roseaux, accompagnés du chant des oiseaux. »**

SÉCHERESSE

La sécheresse de 2018 restera dans les mémoires pour nombre d'entre nous, après un hiver et un début de printemps excessivement pluvieux à partir de la mi-juin changement de décor : sécheresse et canicule jusqu'à fin octobre. Et pourtant, le 30 octobre, un épisode de pluie et neige a occasionné des dégâts conséquents sur les arbres encore feuillés et sur les lignes électriques plongeant dans le noir certains habitants de la commune pendant plus de deux jours.

L'importance de cette sécheresse a des conséquences sur notre territoire. Certaines maisons se fissurent sous l'effet de la rétractation des argiles. Les habitants concernés doivent faire une déclaration à leur assurance. La commune agit pour appuyer la demande en reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle sécheresse, sachant que l'Etat est décideur du classement.

Les agriculteurs éleveurs sont confrontés au pire scénario possible pour nourrir leurs animaux. S'il est habituel de voir les prés grillés en été, il est beaucoup plus rare de voir le phénomène se poursuivre aussi longtemps : Plus un brin d'herbe dans les prés et aucune repousse automnale ni dans les prés ni dans les champs. Dans une telle configuration les éleveurs peuvent compenser le manque d'herbe par une alimentation de leurs troupeaux par une base de paille enrichie de compléments. En 2018 pénurie de paille ! où est-elle passée ? Une nouvelle concurrence a vu le jour avec l'arrivée des méthaniseurs. Les méthaniseurs du nord de l'Europe sont venus raflés la paille des régions de cultures créant conjointement pénurie et spéculations. Les pailles de maïs locales et la solidarité locale n'ont pas été suffisantes pour compenser le prélèvement effectué par la méthanisation.

Historiquement la sécheresse de 2018 n'est pas un cas isolé, certains habitants se souviennent de 1976 année de l'impôt sécheresse et pour nos aînés de 1947 année aussi chaude et sèche (le niveau du Lac d'Annecy était encore plus bas que cette année !)

En 1452, la rivière Allier se traversait à pied à Moulins, à l'époque les ponts servaient de péages c'est ainsi que les archives « Navigation et péages sur l'Allier » relatent : « *Les péages sont ainsi payés sur et sous les ponts. Des aléas peuvent cependant intervenir. En 1452, des basses eaux importantes durent huit mois : les gens passent à gué et refusent d'acquitter les péages.* » extrait de la publication Actes des congrès de la société des historiens médiévistes de l'enseignement supérieur public année 2004.



RESSOURCES EN EAU



De nos jours la rivière n'est plus aussi basse, les débits d'étiage⁽¹⁾ sont au moins de 25 m³/seconde à Moulins grâce au soutien apporté par les barrages, qui nous permettent d'avoir de l'eau potable à nos robinets, de refroidir les centrales nucléaires et d'arroser les cultures.

Les barrages sont gérés par l'Etablissement Public Loire à Orléans. Le financement de l'établissement est assuré localement par les contributions du département et de Moulins communauté ainsi que par la taxe de soutien à l'étiage payée par les agriculteurs. Le délégué de Moulins Communauté à l'Etablissement Public Loire est le premier adjoint de Chemilly.

Extraits du communiqué de presse soutien à l'étiage 2018 du 24 septembre 2018 de l'établissement public Loire :

L'étiage 2017 a marqué l'historique de Villerest et Naussac comme le 3^{ème} soutien d'étiage le

plus important depuis la mise en eau des barrages, propriétés de l'Etablissement public Loire qui en assure la gestion.

Pour le début de la campagne d'étiage 2018, la retenue de Villerest (sur la Loire) est remontée à un niveau optimal de 130 millions de m³ (Mm³) dès le 4 janvier, puis a été gérée à cote constante. La retenue du barrage de Naussac, quant à elle, a pu bénéficier des apports du Chapeauroux (affluent de l'Allier) et d'un complément de pompage dans l'Allier. Cela a permis de disposer de 98% de son volume nominal début juillet (230 Mm³).

Sur l'Allier les premiers lâchers d'eau par le barrage de Naussac ont eu lieu le 11 juillet avec un débit de 1 m³/s pour soutenir les stations objectives de l'Allier.

La vague de chaleur de cet été, malgré le fait qu'elle ait été la plus forte (après celle de 2003) constatée depuis 1990, n'a que très peu impactée les retenues. Au plus fort de ces épisodes de canicule, la lâchure de Villerest a atteint la valeur de 24 m³/s et celle de Naussac 11m³/s, ce qui a permis de satisfaire à l'ensemble des besoins des différents usages sur l'Allier et la Loire.

A ce jour (24/09/2018), les volumes disponibles sont de 67 Mm³ pour Villerest (51 % du volume maximal) et 135 Mm³ pour Naussac (72% du volume maximal). Compte tenu des perspectives d'évolution des débits, ces volumes devraient permettre de satisfaire le soutien d'étiage jusqu'à la fin de la campagne en cours.

L'ensemble des informations liées à la campagne de soutien d'étiage 2018 est disponible sur le site de l'établissement [http:// www.eptb-loire.fr](http://www.eptb-loire.fr).

(1) En hydrologie, l'étiage est le débit minimal d'un cours d'eau.

RESERVE NATURELLE DU VAL D'ALLIER

Nouveau sentier...

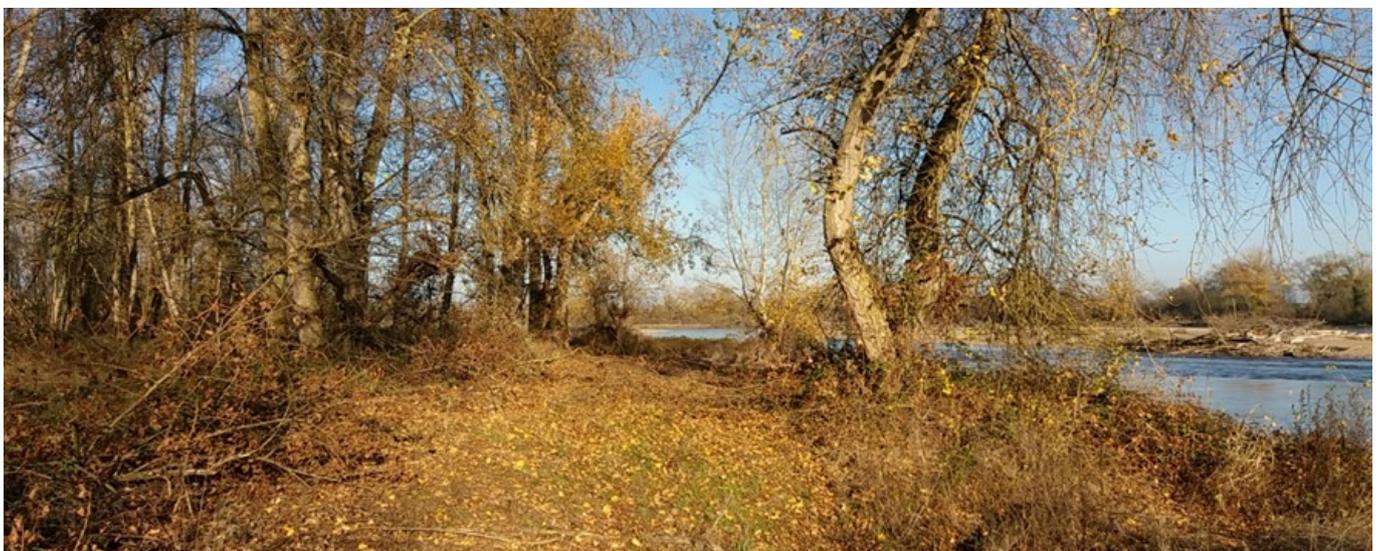
Dans le précédent bulletin nous vous avons annoncé l'élaboration d'un schéma de valorisation touristique de la Réserve Naturelle du Val d'Allier.

Conscient de l'intérêt touristique de la Réserve et en concertation avec les élus communautaires des communes de Bessay, Bressolles, Chemilly et Toulon-sur-Allier, Moulins communauté a mené le projet à bien. Concernant Chemilly, la création d'un véritable sentier de promenade à partir des Perrons, en direction de la falaise des Moquets, était planifiée pour fin 2018.

Aujourd'hui, c'est chose faite. Depuis le 10 novembre nous disposons d'un sentier en boucle, au gabarit découverte.

Il a été créé avec des moyens matériels adaptés début novembre. Désormais, il est ouvert au public. Vous pouvez le découvrir à partir du petit parking des Perrons.

Profitez-en vous offrir une agréable balade au bord de l'eau.



LE CENTRE SOCIAL L'ESCALE

Une association au cœur de son territoire

Le Centre Social l'Escale est une association à vocation familiale et sociale qui accueille toutes les générations. Véritable maison ouverte sur son territoire, l'Escale est un carrefour d'animations de la vie locale et d'interventions sociales collectives et novatrices. Créée en 1988, l'Escale a pour but de favoriser le développement social local en proposant services, activités et projets pour l'ensemble des habitants de son territoire.

Son territoire d'intervention : Agonges, Autry-Issards, Besson, Bresnay, Châtillon, Chemilly, Coulandon, Marigny, Meillers, Noyant d'Allier, Saint-Menoux, Souvigny.

Des services pour petits et grands :

▫ Le Relai Assistants Maternels : propose des animations itinérantes le matin pour les assistants maternels, les parents et les enfants de moins de 6 ans. Il propose également un conseil administratif sur les contrats et sur le métier d'assistant maternel. C'est un service entièrement gratuit.

▫ L'Accueil de loisirs : accueille les enfants à partir de 3 ans et propose des activités variées et adaptées aux différentes tranches d'âge d'enfants accueillis. Il est ouvert les mercredis, les petites vacances scolaires (sauf les vacances de Noël) et durant 6 semaines l'été.

▫ Les séjours en direction des enfants et des adolescents : l'Escale propose chaque année des séjours au ski l'hiver, et différents séjours thématiques (culture, sport et nature) durant la période estivale.

▫ Le service mandataire : a en gestion toute la partie administrative des particuliers employeurs d'aides à domicile, qui adhèrent au service.

▫ Le portage de repas à domicile : 5 fois par semaine, les 2 salariées livrent des repas à destination



Portage de repas à domicile

des personnes de plus de 60 ans et/ou malades. Les personnes peuvent choisir le nombre de repas qu'elles souhaitent par semaine, les jours de livraison, et ont le choix des menus. Les régimes particuliers sont également respectés : diabétique, sans sel, prédécoupés.

Des activités hebdomadaires :

▫ Au bonheur des mots : pour entretenir sa mémoire avec des exercices ludiques

▫ Informatique : initiation et perfectionnement

▫ Balade et randonnée : un rendez-vous chaque mardi avec le choix entre deux niveaux (- de 6 km et + de 6 km).

▫ 5 Ateliers créatifs : Ca cartonne (fabrication d'objets et de meubles en carton), Découvr'arts (atelier de peinture), kirigami (l'art de la fabrication d'objets en 3D par le découpage de papier), Patchwork, Peinture sur soie.



Sortie VTT

▫ Généalogie : rechercher ses origines, utilisation d'un logiciel spécifique.

▫ Conversation anglaise : discussion en anglais autour de sujets de société

- Sophrologie : pratique adaptée en fonction des participants
- Cours de cuisine : cuisine et dégustation d'un plat tout en échangeant des trucs et astuces culinaires.
- Intégration en Milieu Français : apprentissage du français, 3 niveaux d'apprentissage.
- Scrabble

Nouvelles activités depuis la rentrée :

- Couture : atelier d'échanges de savoirs
- Les codes de la langue française : pour perfectionner sa connaissance de la langue française
- Guitare : atelier d'échanges de pratiques autour de la guitare
- Initiation musicale : piano et ukulélé
- Atelier de lecture publique
- Club de lecture



Installation de la braderie

Des activités ponctuelles :

- Braderies de vêtements : enfants et adultes

Pour la braderie, deux fois par an, une en automne et une au printemps, des bénévoles de Chemilly participent. Yvette, Agnès et Patricia ont pour mission de vérifier si l'article est propre, en bon état, non démodé et de convenir du tarif avec les déposants. Chaque vêtement est étiqueté et mis en place pour la vente.

La prochaine braderie aura lieu du 4 au 8 Avril 2019.

Si vous le souhaitez, vous pouvez apporter des vêtements. Il suffit d'adhérer à l'Escale.

Bourse aux jouets : une fois par an avant Noël

Des projets pour et par les habitants : (quelques exemples)

- Les visites du patrimoine : découvertes des richesses locales, une fois par mois
- La dictée publique : à l'initiative d'une bénévole
- La révision du code de la route : en partenariat avec la préfecture de l'Allier-coordination de la sécurité routière

Les plus :

▫ En 2018, l'Escale a conventionné avec la CPAM pour accompagner ses habitants au montage de dossiers CMU, ACS.

▫ En 2019, l'Escale met en place un projet d'itinérance dans les différentes communes afin de proposer aux habitants du territoire :

- un accompagnement dans l'accès aux droits, accès aux soins.
- Un soutien au numérique : démarches en ligne (amélie.fr, impôts.gouv, et autres sites de démarches administratives)

▫ Premier trimestre 2019, l'Escale proposera des temps d'informations autour des démarches administratives en ligne.



L'Escale en chansons

CENTRE SOCIAL L'ESCALE
2 route de Besson - 03210 SOUVIGNY
Tél : 04 70 43 10 67

Mail : centre.social.souigny@orange.fr
Site : <http://www.souigny.centres-sociaux.fr>

ECOLE « Les Sarments d'Or »

L'année scolaire 2017-2018 a été bien remplie. Les élèves ont pu participer à de nombreuses activités en lien avec le projet d'école.

Fin septembre, la journée du sport a été organisée au sein de l'école. Les parents étaient invités. Chaque équipe était composée d'un parent ainsi que de deux enfants. Ils ont participé à 27 ateliers autour du sport et de jeux coopératifs.



Journée du sport

En mai, les élèves de CP-CE1-CE2, classe de Sandra Vrignaud, ont rencontré une classe de Lurcy-Lévis qui avait fabriqué des jeux de société et les ont présentés. C'est avec plaisir que les élèves ont joué ensemble. Ils en gardent un très bon souvenir.

En mars, bien emmitouflés, les élèves de la classe maternelle sont allés découvrir les bords de l'Allier.



Sortie des maternelles au bord de l'Allier



Réunis autour des jeux de société

En fin d'année, ont alterné les sorties scolaires aux parcs animaliers, le Pal, pour la classe maternelle et Ardes-sur-Couze pour les classes primaires. Enfin, la kermesse a clôturé l'année sur le thème des pays du monde.



Sortie de fin d'année à Dompierre-sur-Besbre



Kermesse des maternelles sur le thème de la Russie

La visite du Parc Animalier d'Auvergne à Ardes-sur-Couze

A la fin de l'année dernière, nous sommes allés au parc animalier d'Auvergne. Nous avons observé les animaux que nous n'avions jamais vus : les bouquetins, les tapirs, les rennes, les cochons chinois, les suricates, les singes saïmiri, les faons, les ours noirs du Tibet.

Les nandous nous ont même volé notre nourriture lors du pique-nique !

CP – CE1 – CE2 : Nous avons fait un quiz autour des lieux d'habitations des animaux ainsi qu'un travail autour du régime alimentaire des ours.

CM1 – CM2 : Nous avons fait un atelier autour du réchauffement climatique et de ses conséquences sur les espèces animales.

Cette journée fut très enrichissante !

Ce que nous avons retenu :

Margaux : « Nous avons dû grimper sur une échelle pour observer les lions mais nous étions trop petits »

Antoine « Le parcours des cinq sens était génial ! »

Samuel « Nous avons vu des ours du Tibet pendant que la dame lui donnait à manger. »

Maëlle : « J'ai adoré les faons ! Nous avons pu entrer dans leur enclos, ils étaient trop mignons ! »

Jules « J'ai beaucoup aimé l'activité sur les ours noirs du Tibet »

Lola et Yanis : « Nous avons beaucoup aimé voir les singes en liberté qui se balançaient de branche en branche. »

Emma : « Ce qui m'a le plus marqué c'est que nous avons pu voir des tigres et, l'un d'entre eux est passé juste devant nous ! »

Lucas : « Mon activité préférée a été d'observer les cochons chinois. C'est mon animal préféré. »

Anna : « J'ai adoré voir les girafes de tout près. »

Lana : « Ce qui m'a le plus marqué, c'est quand nous sommes rentrés dans l'enclos des bouquetins ».

Article rédigé par les élèves de Clara Gans, directrice en poste depuis septembre 2018.

FLEURISSEMENT

Un village bien fleuri

Fleurir, c'est donner de la couleur et de la bonne humeur à notre cadre de vie.

Fleurir, c'est aussi accueillir, procurer du bien-être autour de nous.

C'est ce que nous recherchons en fleurissant le cœur du village. Ce résultat est salué par les regards attentifs et connaisseurs.

En cette année 2018, marquée par la sécheresse, les employés communaux, ont su prendre soin des plantations tout au long de cette belle saison. Nous les félicitons et remercions vivement.



Concours des maisons fleuries

Fleurir, c'est aussi l'œuvre des habitants de notre commune.

Chaque année, un concours de maisons fleuries est organisé.

Le talent et les efforts méritent bien récompense. C'est donc avec grand plaisir qu'un jury composé d'élus parcourt la commune dès le mois de juillet pour attribuer un classement.

Les prix sont répartis en plusieurs catégories : maison individuelle, maison individuelle avec espace réduit, commerce, cour fermée.



Cette année, la remise des prix se fera lors de la cérémonie des vœux de la municipalité qui aura lieu le 6 janvier 2019.



C.C.A.S

Comme chaque année, le Centre Communal d'Action Sociale de Chemilly, a proposé et organisé un repas aux aînés à la salle polyvalente.

Cette année, l'équipe du C.C.A.S a réalisé les menus sous l'égide de Patricia. Ce fut l'occasion pour la commission de se retrouver en soirée pour des ateliers de pliage et de collage dans une bonne ambiance.

Lionel Riboulet, maire, et les membres du C.C.A.S ont accueilli les convives qui ont répondu positivement à l'invitation. Quatre-vingt-trois bénéficiaires se sont retrouvés dans une salle apprêtée et décorée avec soin. Des retrouvailles qui donnent à chacun l'occasion d'échanger et de prendre des nouvelles de personnes que l'on n'a pas l'occasion de côtoyer régulièrement.



Le repas a été concocté par notre restaurateur local « Plaisir des Sens ». Le service a été assuré par le personnel du restaurant ainsi que Lisa Deschaume, reine 2018 de Chemilly, Bernadette et Siam, employées communales.

C'est au son de l'accordéon d'Olivier Morand que la soirée s'est poursuivie. Quelques-uns se sont laissés entrainer par quelques pas de danse.



C'est toujours un moment de partage chaleureux



Ceux qui n'ont pu se joindre à ce repas se verront remettre un coffret gourmet.

ETAT CIVIL *arrêté au 1er décembre 2018*



Bienvenue à :

Juliette DANJEAN, le 30 septembre
Noé MAURICE, le 7 octobre
Eva CACCIOPPOLI, le 13 Octobre
Samuel MASSERET, le 27 octobre

Vœux de bonheur à :

Edouard HANIN et Sybille VILLEDEY, le 19 mai
Julien BOUCHET et Pauline MAURER, le 28 juillet
Vincent SEVILLANO et Aurélie PINUS, le 4 août
Serge AGUINET et Géraldine SERPOIX, le 29 septembre



Condoléances aux familles :

Andrée DIDELOT, veuve LEMAIRE, 74 ans, le 20 Février
Nicole BONNOT, 65 ans, le 12 Juillet
Marie-Louise DOMBRET née BOUTOT, 97 ans, le 6 novembre
Simone BISSONNIER née PIERRON, 87 ans, le 14 août

CALENDRIER DES MANIFESTATIONS

MOIS	DATE	MANIFESTATION	ORGANISATEUR
JANVIER	Dimanche 6 Samedi 19 Dimanche 27	Vœux Concours de belote Loto	Municipalité A.S.N.V Amicale Laïque
FÉVRIER	Samedi 2 Jeudi 7 Samedi 23	Diner dansant Concours de Belote Diner dansant	A.S.N.V Club Bel Automne Comité des Fêtes
MARS	Samedi 9 Vendredi 29 Samedi 30 Dimanche 31	Carnaval Théâtre Théâtre Théâtre	Amicale laïque Amicale laïque
AVRIL	Samedi 13 À déterminer	Café-Concert Marche de printemps	A.C.P.C Comité des fêtes
MAI	Dimanche 5 Dimanche 8	Brocante Commémoration	A.S.N.V A.C.P.G - C.A.T.M
JUIN	A déterminer Vendredi 28 Samedi 22	Concours de Pétanque Concours de Pétanque Kermesse	Comité des fêtes A.S.N.V. Amicale Laïque
AOUT	Vendredi 9 Samedi 17 Jeudi 22	Concours de Pétanque Repas champêtre Concours de belote	A.S.N.V. Comité des fêtes Club Bel Automne
SEPTEMBRE	Samedi 7	Marche du Patrimoine	A.C.P.C
OCTOBRE	Samedi 12 Dimanche 13	Week-end festif	Comité des fêtes
NOVEMBRE	Samedi 9 Lundi 11 Samedi 21	Ciné-soupes Commémoration Concours de belote	A.C.P.C A.C.P.G - C.A.T.M Club Bel Automne
DECEMBRE	Samedi 21	Concours de belote	A.S.N.V.

ASSEMBLEES GENERALES

Vendredi 4 janvier 2019 - Comité des fêtes

Samedi 19 janvier 2019 - A.C.P.C

Jeudi 31 janvier 2019 - Club bel Automne

Samedi 15 juin 2019 - A.S.N.V

PAROISSE

La messe est célébrée à Chemilly le 3^e samedi de chaque mois à 18 heures.

Le repas paroissial aura lieu à Besson, le dimanche 3 mars 2019, précédé de la messe à 11 heures.

Pour tous renseignements adressez-vous au 04.70.42.82.15.



A.S.N.V.

Association Sportive Nord Vignoble



Equipe A. 6^{ème} tour de la coupe de France

L'Association Sportive Nord Vignoble totalise 160 licenciés, joueurs, dirigeants et enfants de l'école de foot.

Pour la première fois, depuis sa création en 2011, l'équipe A régional 3 s'était qualifiée pour le sixième tour de la coupe de France. Elle a été éliminée, après une superbe partie, par Montluçon qui évolue en National 3, sur le score de 2-1.

L'équipe B devra finir dans les trois premiers de sa poule pour rester en Départemental 2, le district ajoutant une autre poule.

L'équipe C a pour objectif la montée en Départemental 4.

L'école de foot, sous la responsabilité de Jonathan Labonne, compte un effectif de 45 enfants, à l'exception des U15, en entente avec Bessay et Toulon/Allier.

Chaque catégorie est encadrée par des éducateurs bénévoles qui organisent les entrainements le mercredi après-midi et les plateaux, le samedi sur le stade de Besson.

Contact école de foot : Labonne Jonathan tel : 06 48 31 41 76



Coupe de France. 5^{ème} tour contre US Vallée de L'Authre - Cantal

Comité des Fêtes



Bouquet de reines !

Élection de la reine 2018

L'élection de la reine de Chemilly a eu lieu le 24 février 2018, trois candidates se sont présentées : Emmanuelle Bayon, Lisa Deschaume et Chloé Durand. Lisa a été choisie par le jury et l'ensemble des convives pour être reine de notre commune.

La reine et ses dauphines se sont vu remettre plusieurs cadeaux de la part du comité des fêtes, de M. le maire et de ses adjoints.

La soirée, animée par l'orchestre de Ludovic et Laure Moreau, s'est déroulée autour d'une excellente paëlla préparée sur place.

Randonnée du 8 avril 2018

Deux circuits étaient proposés 10 et 15 km. Une soixantaine de marcheurs sont venus découvrir les parcours préparés avec soin par le comité des fêtes.

Les participants ont apprécié le circuit et la convivialité de la pause.



Ravitaillement proposé à mi-parcours



Quatre beaux jambons

Journée champêtre

Dans le cadre du festival viticole et gourmand de Saint-Pourçain-sur-Sioule, la manifestation organisée le 11 août 2018, a, cette année encore remporté un franc succès. Pour la balade champêtre de 8 km dans les vignes, le départ a eu lieu au relais de chasse du château de Soupaize. A mi-parcours, une pause dégustation a été proposée par les vignerons locaux, MM. Jean-François Colas et Thierry Jaloux. A l'arrivée, la commune a offert le verre de l'amitié.

Les quelques 200 convives ont pu apprécier l'excellent repas servi par les membres du comité des fêtes et déguster les jambons cuits à la broche tant admirés auparavant.

Pour le plus grand plaisir des participants, la journée a été animée par les trompes de chasse « les Echos de la plaine ». Les sonneurs avaient belle allure avec leurs tenues de chasse à courre. Fanfare de trompe de chasse et divers chants ont réjoui l'assemblée.

Nous remercions la société de chasse qui a aimablement mis à notre disposition leur relais de chasse.



Echos de la plaine

Fête patronale des 13 et 14 octobre

Malgré l'absence des forains sur la place du village, le comité des fêtes perdure la coutume de la saint Denis, patron du village de Chemilly, et, à cette occasion, a organisé un week-end festif.

Samedi après-midi, la démonstration de judo a été animée par Gérard AZEMA qui enseigne à Chemilly le judo et le self défense.

En soirée, une pièce de théâtre a été interprétée par la troupe d'Avermes « Piloufaces ». Cette comédie burlesque a enchanté le public.



Démonstration de judo



Heureux vainqueurs de la belote

Dimanche s'est déroulé le concours de belote dans une ambiance bon enfant. L'équipe Dupuis-Theveniaud a remporté le jambon, l'équipe Bard-Fournier, le deuxième lot.

Un repas a été servi, pour conclure cet après midi de jeux.

Le comité des fêtes souhaite continuer à animer la fête patronale.

Commémoration du centenaire de l'Armistice de la Première Guerre mondiale.

Un siècle !

Un siècle que l'armistice est venu mettre un terme aux combats de la Première Guerre mondiale.

Le 11 novembre 1918, un grand soupir de soulagement traverse la France. Depuis Compiègne où l'armistice a été signé à l'aube, il se propage jusqu'aux champs de bataille.

Enfin, après quatre interminables années de bruit et de fureur, de nuit et de terreur, les armes se taisent sur le front occidental.

Plus de 18 millions de morts sont à déplorer, chacune de nos villes, chacun de nos villages pleurent leurs morts. Sans oublier ces cortèges de mutilés et de gueules cassées.

Ce 11 novembre, M. le Maire, les anciens combattants et les habitants de Chemilly ont rendu hommage à tous les morts pour la France. Les enfants de la classe CM1/CM2 avaient confectionné un tableau composé de bleuets, de coquelicots et de colombes. Ils sont venus le déposer aux monuments aux morts. On peut les saluer pour ce bel hommage.

A l'instar de nombreuses communes de France, ce 11 novembre à 11 heures, les cloches ont retenti durant 11 minutes.



Recueillement devant le monument

Tout un symbole, cent ans après la signature de l'armistice.

Art Culture et Patrimoine de Chemilly



Pupitre d'information

L'année 2018 a été marquée par la finalisation du recensement des points d'intérêts patrimoniaux sur la commune, l'établissement de fiches et la création de pupitres devant chaque édifice.

Aussi, l'association Art Culture et Patrimoine de Chemilly (ACPC) se félicite pour sa balade inaugurale du patrimoine de Chemilly, le 8 septembre dernier, qui a remporté un vif succès.

Les propriétaires du château des Foucauds et du château des Mocquets, châteaux privés et habités ont ouvert leurs cours intérieures.

Les participants, ont apprécié la variété des sites qui leur ont été proposés.

Il y eut tout d'abord au croisement des chemins, au lieu-dit « les Girodeaux » une croix du même nom qui semblait inviter les marcheurs à se rendre quelques centaines de mètres plus loin pour y découvrir la ferme fortifiée « privée » des Girodeaux.

Ce bâtiment est inscrit à l'inventaire supplémentaire des monuments historiques depuis 2002.

Ce fût l'occasion de lire de façon interactive, les fiches descriptives des sites visités.

Dans un second temps, avant de découvrir les abords du Château des Ramillons, privé, ce fut l'occasion, chemin faisant, d'examiner une « pompe à chapelet » au lieu-dit les Casernes.

Enfin, c'est au Château des Foucauds que la matinée s'achevait. Ce lieu est privé et ne se visite pas habituellement. Quelle surprise, lorsque le propriétaire proposa de visiter la cour intérieure de ce site remarquable. Là, Denise Dessaigne, mémoire vive du village, boulangère de Chemilly de 1962 à 1980 et passionnée d'histoire, apportait quelques précisions et anecdotes. L'association a la chance de compter Denise parmi ses membres. Nous la remercions.

Ce temps de pause contée autour d'une collation fut un moment convivial et apprécié de tous.

Sur le chemin du retour, le petit pont des Foucauds, en souffrance, nous rassura quant à ses travaux de réfection prévus en septembre.

Au fil du chemin, les explications, les questions, allant bon train, permirent aux participants de découvrir partiellement le GR 300 et le nouveau tracé de la Grande Traversée du Massif Central (GTMC).

Sortant du sous-bois du lieu-dit « les Cailloux » la sculpture « les sabots de Saint Jacques » attendait, là, plantée tout près de l'étang.

Après 13 km de balade, derrière l'église, tables et nappes dressées, permirent aux marcheurs de prendre un repas tiré du sac, confortablement installés. Ce fut un moment d'échanges et de détente.

Ensuite, vint le moment tant attendu, de la visite commentée, de l'église par Mme Guennola Thivolle-Bellot, du service du patrimoine de Moulins communauté. « Eglise romane classée au titre des monuments historiques en 1910 ... ». Les mots fusèrent, ovet, abside, tympan, vous-sures, linteau en bâtière, etc. Les questions furent très nombreuses et enrichissantes.

La dernière étape, fut la visite inattendue de la cour et des abords du Château des Mocquets. Belle initiative appréciée de tous. Chemin faisant, le lavoir, sa croix, la maison des méages du XVe siècle, attirèrent immanquablement la curiosité de tous ces passionnés de patrimoine. N'hésitez pas à venir nous rejoindre.



Visite au château des Mocquets

CAP'S 03

Club des Amis Placomusophiles de l'Allier

Cette année encore, notre bourse d'échanges de capsules a eu un pétillant succès !

Nous attendons l'année prochaine avec impatience pour fêter le dixième anniversaire de la création de notre club.

Nos réunions ont toujours lieu le deuxième lundi de chaque mois.

Pour tout renseignement ☎ 04 70 42 85 48.



Amis sportifs, Marcheurs et Vététistes

Chemin de saint Jacques



En allant vers Soupaize

Durant l'été 2018, l'association « les amis de Saint Jacques » a organisé la traversée de notre département en six étapes. Entre le 4 juillet et le 8 août, ce sont de 15 à 60 personnes qui ont rejoint le GR 300, chemin de saint Jacques en Bourbonnais, pour marcher tous les mercredis. Lors de ces journées à la carte, chargés d'un sac à dos, les marcheurs ont bravé le soleil de plomb pour parcourir les vingt kilomètres de chaque étape. Chemin faisant, ils ont pu admirer les sculptures jalonnant le chemin, les églises peintes, les châteaux et autre patrimoine suscitant intérêt et discussion.

La GTMC traverse le département de l'Allier !

La Grande Traversée du Massif Central permet aux amateurs de VTT de rejoindre la Méditerranée. Après une mise en sommeil de quelques années, la Grande Traversée du Massif central à VTT renaît en 2018 et propose un parcours de près de 1400 km. La GTMC "nouvelle version" relie ainsi Avallon dans le Morvan au Cap d'Agde sur la mer Méditerranée à travers 10 départements et 3 régions.

Le parcours se veut de difficulté modérée et entièrement accessible en vélo à assistance électrique. Dans le département de l'Allier, il assure une belle transition d'un total de 145 kilomètres. Il débute au nord au niveau de Bourbon-Lancy et rejoint Moulins sur un premier tronçon plutôt facile au cœur de la Sologne bourbonnaise et ses nombreux étangs. L'itinéraire longe ensuite la rivière Allier avant d'emprunter la forêt de Moladier puis la commune de Chemilly et de pénétrer dans le vignoble de Saint-Pourçain. La GTMC et le GR 300 emprunte le même itinéraire sur notre commune.



balisage spécifique

Rendez-vous sur le site internet de la GTMC pour en savoir plus : www.la-gtmc.com

Amicale Laïque

Cette année encore, c'est avec une grande joie que les membres de l'amicale ont accueilli les Chemillyssoises et les Chemillyssois et les habitants des alentours lors de leurs différentes manifestations.



Arbre de Noël : La bande à Bardet nous a offert un très beau spectacle alliant magie et humour et transportant petits et grands vers de nouveaux horizons. Puis les enfants ont pu rencontrer le Père Noël et recevoir un joli cadeau. S'en est suivi un apéritif dînatoire préparé par le restaurant Plaisir des sens.

Loto : Ce fut à nouveau un grand succès ! C'est dans une salle comble que nous avons mis en jeu petits et gros lots avec l'animation de Bernard.

Les enfants de l'école ont apporté leur aide en proposant des cartes aux familles et amis. Nous remercions également les participants ainsi que les habitants pour l'accueil chaleureux qui nous est réservé lors de la vente des cartes.

Carnaval : Petits et grands, nous nous sommes retrouvés lors d'une après-midi récréative. Certains enfants ont pu jouer à des jeux anciens et ont confectionné de magnifiques masques vénitiens. Pendant que d'autres se transformaient en pirates, en princesses ou en vampires grâce aux doigts de fée de nos maquilleuses. Toutefois, la nuit venue, ils ont pu, déguisés de la tête aux pieds, défilé dans les rues de notre village avant de brûler Madame Carnaval, confectionnée par Cathy et les enfants de la garderie.



Théâtre : Les soirées théâtrales ont encore connu cette année un succès fou en nous projetant au cœur d'un péplum dans la Rome Antique. Merci à tous les membres de la troupe Albert Cajole pour ce moment de divertissement.

Kermesse : Au cours de leur tour du monde en 80 jours, les enfants de l'école nous ont fait voyager au côté de Philéas Fogg. Nous avons ainsi découvert au travers de jeux de scènes, d'acrobaties et de danses bon nombre de pays. Merci pour ce très beau spectacle !

L'après-midi s'est poursuivi par des jeux de plein air notamment un ventre-glisse qui a fait l'unanimité ! Cette journée s'est clôturée par notre traditionnel barbecue.

Les membres de l'Amicale tiennent à remercier la municipalité pour la mise à disposition des locaux. Ils remercient également les commerçants et artisans qui contribuent par leurs dons au bon fonctionnement de l'association.

Si vous souhaitez vous investir pour les enfants, il est encore possible de rejoindre l'association ou de participer aux diverses manifestations !

Nous vous attendons nombreux lors de notre prochaine manifestation, le loto, qui aura lieu le 27 janvier 2019.



N'oubliez pas notre rendez-vous annuel les 29, 30 et 31 mars 2019, avec la dernière création théâtrale de la troupe Albert Cajole. Comme à l'accoutumée, cette nouvelle pièce, intitulée « Nana ! », additionne tout du long les drôleries.

Un vrai bon moment à passer à la salle des fêtes d'où vous ne pourrez repartir qu'avec un grand sourire.

Section Judo

Légère baisse d'effectif pour la saison 2017/2018 pour le dojo de Chemilly, 22 licenciés FFJDA répartis sur deux séances les lundis à la salle des fêtes du village de 18h15 à 19h15 pour les baby judos et les 13 mini poussins et poussins et de 19h15 à 20h15 pour les adultes.

Nos judokas ont été une nouvelle fois assidus aux séances animées par leur professeur Gérard Azéma. Ils ont été récompensés par une remise de nouvelles ceintures au mois de juin dernier.

Nos jeunes mini-poussins et poussins ont bien représenté le dojo de Chemilly à travers des tournois, comme à Billom, Tronget, Ambert, au CUC de Clermont-Ferrand et un déplacement dans le limousin à Panazol

Certains de nos jeunes se sont bien comportés lors de ces tournois en obtenant de belles médailles Ils rêvent de devenir comme leur modèle Kévin Azéma. Celui-ci poursuit son petit bonhomme de chemin qui pourrait l'emmener sur les tatamis de Tokyo 2020. Dernière étape franchie : son premier titre de champion de France décroché à Rouen le 4 novembre dernier.

La nouvelle saison 2018/2019 se présente bien avec une hausse des licences, à ce jour au nombre de 26. Une séance supplémentaire pour les baby-judos de 17h15 à 18h15 avec une dizaine d'enfants.

Les enfants ou adultes désirant pratiquer le judo et self-défense peuvent prendre contact au 06.81.71.35.86.



👉 *Une équipe dynamique !*

👉 *Troupe Albert Cajole*



ASSOCIATIONS	PRESIDENTS	
Amicale Laïque	Adrien GRENET	06 19.30.47.58
CAP'S 03	Jean-Claude VIGNERON-Trésorier	04 70 42 85 48
Club Bel Automne	Andrée MASSERET	04 70 42 82 15
Comité des Fêtes	Suzanne BONIN	06 20 79 25 53
A.S. Nord Vignoble	Michel BONIN	04 70 42 81 40
Art Culture Patrimoine Chemilly	Eric CHOMEL	06 80 62 30 68

Club Bel Automne

Le club s'est réuni comme tous les ans le 11 novembre 2018 pour le banquet, repas préparé par le restaurant Plaisir des Sens. Ce fût l'occasion de fêter trois anniversaires, les 90 ans d'Edouard VIF, ancien maire, adhérent au club depuis sa création en 1982, les 90 ans d'Alphonse BURLAUD de Bressolles et les 85 ans de Maurice VOISIN. Ils ont offert le pétillant et ont reçu des cadeaux. Beaucoup d'émotion au moment de souffler les bougies Nous étions heureux d'accueillir Anne TOUREAU et son époux, conseillère invitée par le club. Quelques pas de danse, des chansons, de bonnes histoires, pour les uns, une petite belote, pour les autres, une pétanque... Que de bons souvenirs !

Toutes nos manifestations ont eu du succès grâce à la motivation de tous.

Les deux concours de belote ont rassemblé 86 et 94 équipes. Le loto a connu une bonne affluence et a fait d'heureux gagnants.

Voyage à Allanche le 26 mai pour la fête de l'estive, à voir absolument.

Séjour à Grasse du 29 mai au 2 juin avec au programme visite en petit train de la ville, de la parfumerie Fragonard, des gorges du Verdon par la route Napoléon et découverte de Moustiers-Sainte-Marie, commune célèbre pour sa faïence, Cannes, les îles de Lérins et St Paul de Vence, cité médiévale des arts et des artistes. Sans oublier la dégustation de tapenade, ça réveille les papilles ! Nos voyages sont ouverts à tous.



A ce jour, le club compte 56 adhérents dont trois nouveaux. Nous organisons un repas par trimestre, la traditionnelle bûche de Noël, le 20 décembre, ceci grâce à toutes les personnes qui participent à nos manifestations. Un très grand merci à tous.

Le club remercie la municipalité pour le prêt gracieux de la salle pendant toute l'année.

Les réunions se déroulent le dernier jeudi du mois. Toutes les personnes intéressées sont les bienvenues pour une cotisation de 16 € par an.



Une poubelle plus légère, c'est facile !

Pour diminuer votre production d'ordures ménagères, retrouvez dans cet article quelques rappels et des conseils supplémentaires.

Triez vos déchets recyclables

Vous disposez, pour faire le tri, de colonnes de tri (à bandeau jaune et à bandeau bleu). Il vous suffit d'y déposer tous les déchets recyclables : bouteilles, bidons et flacons en plastique, briques alimentaires, boîtes de conserves, canettes et couvercles en métal, papiers, cartons et cartonnettes propres.

Attention : pour le verre, les bouteilles, pots et bocaux sont uniquement collectés par apport volontaire dans les colonnes à bandeau vert disposées à plusieurs endroits de votre commune.

Merci de bien vouloir respecter les consignes de tri afin de garantir la sécurité des agents du centre de tri et de limiter les coûts liés aux erreurs de tri.

Du nouveau en 2019

Avec la construction d'un nouveau centre de tri départemental, les consignes de tri des emballages seront simplifiées au cours du second trimestre 2019. Les informations vous seront communiquées bientôt, afin de pouvoir trier facilement vos emballages et permettre toujours plus de valorisation. Ouvrez l'œil !

Faites du compost

Ne jetez plus vos déchets de cuisine et de jardin dans votre poubelle habituelle, faites-en du compost, qui servira d'engrais pour vos plantations !

Le SICTOM Nord Allier met à disposition des usagers qui le souhaitent un composteur individuel d'une capacité de 300 litres (15 euros) ou 600 litres (25 euros). Pour en obtenir un, il suffit de remplir le bon de réservation ci-dessous (ou téléchargeable sur www.sictomnordallier.fr) et nous le renvoyer. Dès réception de votre commande, un mail de confirmation vous sera communiqué avec les modalités de retrait.

Actuellement, sur les 263 foyers de Chemilly, 45 sont équipés de composteurs. L'objectif de 10% est déjà atteint, félicitations ! Mais n'hésitez pas à en commander un !

Amenez vos déchets spécifiques à la déchèterie

Ce sont les déchets dangereux ou volumineux (produits chimiques, électroménager, encombrants...). Pour vous en débarrasser, rendez-vous à la déchèterie. Celle de Coulandon est ouverte du mardi au samedi et celle de Neuilly-le-Réal les mardi, jeudi, vendredi et samedi, de 9h à 12h30 et de 13h45 à 17h30.

Déchèterie mobile

La déchèterie mobile sera à Chemilly le **mardi 26 mars 2019**.
Toujours aux horaires habituels : 10h-16h non-stop
Et même lieu : place vers l'ancien stade de football

Opération tranquillité vacances

Comment en bénéficier ?

Pendant toute absence prolongée de votre domicile, vous pouvez demander à la police ou à la gendarmerie de surveiller votre domicile. Des patrouilles sont alors organisées par les forces de l'ordre. Vous serez prévenu en cas d'anomalie (tentatives d'effractions, effractions, cambriolages).

Il convient de remplir le formulaire et de le transmettre à votre commissariat ou à votre gendarmerie au moins 2 jours avant votre départ.

La démarche peut se faire par téléphone, par courrier ou par internet en complétant le formulaire « tranquillité vacances » téléchargé sur internet.

Les sapeurs pompiers

Comment ça marche ?

Le centre de secours intervient en premier appel sur les communes de Besson, Chemilly, Bresnay et Cressanges, mais peut aussi être appelé sur d'autres communes en renfort.

Actuellement, la caserne de Besson compte un effectif de 5 femmes et 15 hommes, tous volontaires, dont deux résident à Chemilly.

Comment se passe une alerte ?

Quand vous composez le 18, votre appel aboutit au Centre Opérationnel Départemental d'Incendies et de Secours (CODIS 03) basé à Yzeure, là où convergent tous les appels 18 du département.

Un sapeur pompier vous répond et vous pose toutes les questions nécessaires. Il déclenche immédiatement les secours en fonction du lieu de l'intervention et des sapeurs pompiers disponibles les plus proches.

Cette opération est très rapide, souvent inférieure à une minute.

Les pompiers sont alertés individuellement par un récepteur individuel d'alerte (BIP). Ils se rendent alors à la caserne afin de s'équiper.

Pourquoi, certaines fois, plusieurs camions interviennent ?

Les pompiers de Besson sont appelés en premier secours mais ne disposant pas d'ambulance, ils sont très souvent secondés par leurs collègues de Moulins ou Châtel de Neuvre.



Intervention sur la RD 2009 à Chemilly

Pourquoi les pompiers de Besson ne sont pas toujours présents ?

S'agissant de volontaires, il se peut, qu'à certaines heures de la journée, il n'y ait pas assez de personnel disponible. C'est donc un centre voisin qui intervient dans un délai très raisonnable. A l'inverse, ils sont également appelés en dehors de leur secteur quand ce sont leurs collègues qui ne peuvent assurer la mission.

Le centre de première intervention de Besson en quelques chiffres :

- 100 à 120 interventions par an dont 26 sur la commune de Chemilly au cours des douze derniers mois
- 60 000 heures de disponibilité cumulées par les pompiers bessonnais par an, prêts à partir en intervention
- 5 femmes et 15 hommes de 18 à 45 ans
- Une école formant les jeunes sapeurs pompiers à partir de l'âge de 12 ans

Pour tout renseignement non urgent :

Adjudant Christophe Gardien, Chef de centre: 06.78.89.14.22

En cas d'urgence : composez le



Naissance dans la Réserve

Deux petits balbuzards pêcheurs sont nés dans la Réserve Naturelle Nationale du Val d'Allier !

Au mois de mars 2018, au retour de migration des balbuzards, un couple a entamé la construction d'un nid sur un grand arbre surplombant la rivière Allier sur la commune de la Ferté-Hauterive. La couvaison commençait alors dès fin avril. Au regard de l'enjeu important (premier couple nicheur en Auvergne Rhône Alpes), l'équipe de la Réserve Naturelle du Val d'Allier et la LPO Auvergne ont décidé de se mobiliser tout au long de la saison de reproduction pour protéger la reproduction.

Le balbuzard pêcheur est un rapace nicheur rare avec seulement une quarantaine de couples recensés en France continentale. Le noyau principal se trouve en région Centre-Val de Loire, près d'Orléans, où le premier couple reproducteur s'est installé en 1984 (près de 80 ans après la dernière preuve de reproduction en France continentale). Depuis, de nouveaux foyers sont occupés et l'espèce tend à élargir son aire de reproduction.

Son installation était attendue depuis longtemps dans le val d'Allier, et notamment dans le secteur classé en Réserve Naturelle, axe migratoire important pour l'espèce au niveau du bassin de la Loire. Bien que suspectée (en 2007 par exemple), sa reproduction n'avait pour l'instant jamais été prouvée.

Depuis 2016, un couple essayait de s'installer dans le secteur « cœur » de la Réserve. Les deux premières années se sont traduites par la construction d'un nid rudimentaire et partiellement dégradé par les tempêtes de juin 2017. De retour, dès le mois de mars 2018, le couple a entamé la construction d'un nid beaucoup plus volumineux et a commencé la couvaison à la fin avril. L'emplacement de l'aire répond aux exigences de l'espèce : site élevé, offrant un large champ visuel et à proximité des lieux de pêche.

Au regard de l'enjeu important (premier couple en Auvergne-Rhône-Alpes) et de l'enthousiasme généré par cette espèce, l'équipe de la Réserve et la LPO Auvergne ont décidé de se mobiliser. Ainsi, tout au long de la saison de reproduction, de mars à août, éco-volontaires, stagiaires, personnel de la Réserve et garderie ONF se sont relayés afin de suivre précisément l'avancée de la reproduction et surtout de s'assurer du respect du périmètre de quiétude. Ces intervenants ont aussi eu pour mission de sensibiliser l'ensemble des usagers du val d'Allier (naturalistes, photographes animaliers, canoéistes, pêcheurs...) à la fragilité de cette espèce, particulièrement sensible au dérangement. En



effet, des perturbations à proximité du nid (moins de 300 mètres) risquaient de compromettre la reproduction et entraîner l'abandon du site. Une signalétique spécifique a été apposée sur les deux points d'accès menant au nid et le périmètre de quiétude matérialisé. Le nid, visible de très loin, se prêtait à de superbes observations tout en restant à une distance raisonnable.

Ce sont finalement deux poussins de balbuzard qui ont vu le jour et dont les parents se sont occupés jusqu'à leur départ en fin d'été. Ce bilan très positif montre l'efficacité du dispositif mis en place et n'aurait pas été possible sans l'implication de toutes les personnes qui ont surveillé le nid, et de l'ensemble des partenaires, élus et usagers locaux. Cette réussite prouve aussi que la préservation d'espèces sensibles et le maintien de certaines activités récréatives ne sont pas obligatoirement incompatibles...

Espèce fidèle à son site de reproduction, le couple reviendra probablement dès le printemps prochain pour une nouvelle nidification. Soyons donc attentifs et guettons avec impatience son retour !

INFORMATIONS UTILES

MAIRIE

☎ 04 70 42 81 71

Email : mairie-chemilly@pays-allier.com

Site internet : www.chemilly.fr

M. Lionel RIBOULET, maire, vous reçoit sur rendez-vous.

Secrétariat : Aurélie LEDUC

→ Horaire d'ouverture au public : lundi 14 h. à 18 h.
mardi : 14 h. à 18 h.
vendredi : 9 h. à 12 h. - 14 h. à 17 h.

LA POSTE et LA BIBLIOTHEQUE

☎ 04 70 42 82 00

Catherine PYNSON

→ Horaire d'ouverture au public : lundi, mardi, jeudi, vendredi
et samedi de 9 h. à 11 h.

GARDERIE MUNICIPALE

Catherine PYNSON

→ Fonctionne les jours scolaires : de 7 heures à 8 h 45 et
de 16 h 15 à 18 h 30

☎ 04 70 42 81 42

ECOLE « Les Sarments d'Or »

☎ 04 70 42 85 00

CANTINE / GARDERIE

☎ 04 70 42 81 42

SALLE POLYVALENTE

☎ 04 70 42 34 25

STADE MUNICIPAL

☎ 04 70 42 87 75

POMPIERS : 18 POLICE : 17 SAMU : 15
Secours 116-117 appel national

Numéro Européen : 112 (appel d'urgence)

MEDECINE D'URGENCE ET SOINS MEDICAUX :
04 70 48 57 87

(pour obtenir le médecin d'astreinte de notre secteur
les nuits, les dimanches et les jours fériés)

CENTRE ANTI POISON Lyon : 04 72 11 69 11

GENDARMERIE DE SOUVIGNY : 04 70 43 60 13

U.T.T. de Cérilly - Bourbon l'Archambault : 04 70 67 62 62
(Service des routes du Conseil Départemental)

SIVOM Eau Souvigny Dépannage : 04 70 46 81 80

Moulins Communauté : 04 70 48 54 54